

### ABONNEMENT ANNUEL TENNIS (du 01/10/23 au 30/09/24)

Adulte	423 € (soit - de 36 € /mois)
Moins de 18 ans	209 € (soit - de 18 € / mois)
Hors vacances - hors week-ends *	215 € (soit - de 18 € / mois)

### ABONNEMENT ANNUEL PADEL (du 01/10/23 au 30/09/24)

Adulte et moins de 18 ans	390 € (soit - de 33 € /mois)
---------------------------	------------------------------

Licence FFT non incluse

#### Les Réductions possibles et non cumulables

- **10% Famille** à partir du 2<sup>ème</sup> membre. Famille s'entend filiation directe (parents et enfants et exclut cousins, oncles, petit-fils, gendre, etc...).
- **10% Compétition** pour les joueurs membres des équipes du Touquet Tennis Club.
- **10% Adultes** inscrits en cours collectifs au Touquet Tennis Club.
- **25% Enfants** inscrits en cours collectifs au Touquet Tennis Club.

\* Aucune réduction possible sur l'abonnement Hors vacances – Hors week-end.

#### Modalités de paiements

Par téléphone muni de votre carte bancaire, par virement à l'aide du RIB ci-joint, en espèce (maxi 300 € / pers.), en chèque à l'ordre du **trésor public**, en chèques vacances ou coupons sports.

#### Programme de Fidélité Carte famille du Touquet-Paris-Plage

La station est heureuse de vous proposer un programme de fidélité 100% gratuit.

Pensez à vous inscrire en scannant le QR Code ci-dessous ou laissez-vous guider sur le lien suivant :

<https://www.letouquet.com/programme-fidelite>

Des offres personnalisées.

Des points cumulés tout au long de l'année : 50 points = 25 € en bon d'achat.

Des avantages sur nos équipements et événements.





SAISON 2023 – 2024

## Fiche d'inscription

Abonnement Annuel Tennis Adulte	423 €
Abonnement Annuel Tennis – de 18 ans	209 €
Abonnement Annuel Hors vac. - Hors WE *	215 €

Abonnement Annuel Padel	390 €
-------------------------	-------

\* Aucune réduction possible sur l'abonnement Hors vac. - Hors WE

NOM	Prénom	Date de Naissance	Club N° Lic	Abt	Réduction non cumulable	TARIF

Vous désirez faire partie de la liste des demandes de partenaires OUI – NON votre niveau / Clt :

Adresse principale : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Adresse mail :

Tél :

Fait à ..... Le .....

Signature :

### Adresse postale :

Le Touquet & Co – Hôtel de ville – Bld Daloz – 62520 Le Touquet-Paris-Plage

Tél : 03 21 05 02 97 – Mail : [tennis@letouquet.com](mailto:tennis@letouquet.com)

## Règlement intérieur

### Préambule

Le règlement intérieur traite avec équité tous les adhérents et visiteurs et leur permet de pratiquer avec satisfaction leur sport favori. Les membres et visiteurs sont tenus de le respecter.

Si l'autodiscipline n'est pas suffisante, la Direction du Centre Tennistique est habilitée à la faire respecter et procéder à des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion du Centre.

Le règlement intérieur est affiché à l'accueil du Centre Tennistique.

### **Art. 1 - Abonnement**

Est considéré comme membre du Centre Tennistique toute personne à jour de sa cotisation. L'abonnement annuel est valable du 1<sup>er</sup> octobre de l'année au 30 septembre de l'année suivante. La gestion du Centre est sous la responsabilité du Directeur du site.

### **Art. 2 - Horaires et période d'ouverture**

Le Centre Tennistique est ouvert toute l'année de 8h à 22h.

### **Art. 3 – Réservation**

La réservation des courts se fait sur l'application mobile « DECIPLUS » téléchargeable sur App Store et Google Play, ou par téléphone au 03 21 05 02 97.

Il est impératif de s'annoncer à l'accueil avant votre partie pour :

- Confirmer votre présence (en cas de non confirmation 5 minutes après l'heure de jeu, le court réservé pourra être remis disponible par l'accueil).
- Renseigner le nom de votre partenaire et régler la part de celui-ci s'il n'est pas membre.
- S'assurer du numéro du court qui vous est attribué.

Toute réservation non annulée peut engendrer une suspension du compte.

### **Art. 4 – Tenue et comportement sur les courts**

- Tenue et chaussures de tennis sont obligatoires.
- Interdiction de jouer torse nu.
- Toute manifestation bruyante de nature à gêner les autres est à éviter.
- Courtoisie et esprit sportif sont de rigueur.

### **Art. 5 – Discipline**

- Laisser les courts propres, utiliser les nombreuses poubelles présentes sur le site.
- Terminer la partie 5 min. avant la fin pour passer la traîne sur les courts en terre battue.
- Eteindre les lumières après utilisation des courts en intérieur.
- Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool sur les courts.
- Il est recommandé de ne pas laisser les enfants sans surveillance.
- Le personnel de l'accueil, les moniteurs et le Directeur de Centre Tennistique ont vocation à pénétrer sur les courts pour régler tout litige en cours.
- Le comportement ou propos inadapté d'un adhérent ou utilisateur peut faire l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée par la direction.
- Les chiens tenus en laisse sont autorisés dans l'enceinte du Centre mais interdits sur les courts.
- Vélos, trottinettes, skate, etc... sont interdits dans l'enceinte du club.

### **Art. 6 – Assurance – Responsabilité**

- Les joueurs en possession de la licence FFT bénéficient des garanties délivrées par la compagnie d'assurances choisie par la FFT. Les garanties souscrites peuvent être consultées sur le site de la FFT à la rubrique portail du licencié.
- Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol sur les courts et dans les vestiaires.